

Ouverture de la séance à
20h30

Conseillers présents :

Marie C AUJOLAT
Martine AMESLANT
Philippe ANDRÉ
Axel BONHOMME
Jean-Pierre BRAUD
Sébastien BROUSSARD
Anne-Marie DUMAS
Yannick FABRE
Patrick FRAISSE
Mireille GARDES SAINT-PAUL
Philippe LASSEYTE
Christophe PIGNOL
Liliane REBOUL
Claude SOLIGNAC
Sonia CHATEAUNEUF

Excusés : Robert HEUZÉ
donne procuration à
Sébastien BROUSSARD
Nicolas LOUBIER donne
procuration à Patrick
FRAISSE
Kevin RANC

Secrétaire de séance :
Christophe PIGNOL

Fin de séance : 22h00

Compte rendu conseil municipal du 26 octobre 2021

Table des matières

Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 09 septembre 2021

Désignation d'un secrétaire de séance

1 **Ordre du jour** 1

- 1- Création du poste d'agent communal pour l'Agence Postale Communale
- 2- Définition du tarif de pose des compteurs d'eau « coffrets extérieurs »
- 3- Demande de subvention pour dispositif « Ecole et cinéma »

2 **Questions diverses**.....2

- Présentation des projets proposés aux contrats territoriaux 3^{ème} génération
- Presbytère de Chams
- Mise en place prochaine du Transport Villages-Langogne-Villages

1 **Ordre du jour**

1-1 **Création du poste d'agent communal pour l'Agence Postale Communale**

1°) **Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Considérant la nécessité de répondre à l'évolution des besoins notamment à la création du service de l'agence postale communale suivant la délibération du 18 mars 2021, (besoins prévisionnels de cet emploi permanent évalués à 14 heures hebdomadaires).

2°) **Le Maire propose ainsi à l'assemblée,**

- la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif pour les besoins de gestionnaire de l'agence postale communale à raison de 14 h hebdomadaires.

Le tableau des emplois serait ainsi mis à jour à compter du 1^{er} décembre 2021,

3°) **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

En vue d'exercer les fonctions exposées ci-dessus de gestionnaire de l'agence postale communale d'adopter la modification du tableau des emplois permanents comme suit à compter du 1^{er} décembre 2021 :

3-1 création poste à l'agence postale communale

Catégorie hiérarchique : C

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Adjoint Administratif

GRADE : Adjoint Administratif

>>> création d'un emploi à temps non-complet à 14 heures hebdomadaires

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents et représentés

A la suite de la délibération, une commission, composée de M. le Maire, Mme Mireille Gardes Saint Paul et M. Christophe Pignol est constituée pour le recrutement de l'agent.

1-2 Définition du tarif de pose des compteurs d'eau « coffrets extérieurs »

Par délibération en date du 02 juin 2021, le conseil municipal a fixé les tarifs HT des services afférents à l'eau potable et à l'assainissement.

Au vu du coût des coffrets + compteurs extérieurs, M. le maire propose de réexaminer les tarifs ci-après.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 1 contre, décide d'appliquer les tarifs tels définis que ci-dessous :

	Tarifs au 20 novembre 2021
Eau potable	
Fermeture et ouverture vannes d'eau	20.00€
Branchement AEP au-delà de 10ml	50€ le ml
Remplacement compteur détérioré par manque de vigilance (gel....) <i>facturation au coût réel du matériel et de la pose</i>	500.00€
Pose nouveau compteur + coffret isolant à l'extérieur	300.00€
Pose nouveau compteur intérieur <i>si pose extérieure impossible techniquement</i>	150.00€
Nombre de m ³ gratuits pour une construction neuve	30 m ³
Droit d'accès au réseau	900.00€
Dépose compteur	200.00€
Assainissement	
Droit d'accès au réseau	900.00€
Branchement assainissement au-delà de 10ml	50€ le ml

1-3 Demande de financement pour dispositif « Ecole et cinéma »

Par courrier du 05 octobre 2021, la directrice de l'école « Guy Martin » de Chambon le Château sollicite M. Le Maire, dans le cadre du dispositif « école et cinéma » pour une participation financière de la commune aux coûts des entrées de cinéma à Langogne. (2 films pour la maternelle et 3 films pour les élèves en élémentaire).

Cette aide s'élèverait à 105.00€ pour la maternelle et 157.50€ pour les élèves du primaire, soit un total de 262.50€.

ADOPTÉ par 16 voix pour et 1 abstention

2- Questions diverses :**2-1 Présentation des projets proposés aux contrats territoriaux 3^{ème} génération :**

M. le Maire informe l'assemblée que le département a voté le programme des contrats territoriaux 2022-2025 et que les projets d'investissement pour cette période doivent faire l'objet d'une inscription préalable aux demandes de subventions auprès des services concernés du CG48.

Les principaux projets sont :

- Régularisation des captages de Maschambaud (en cours)
- Enfouissement des réseaux au village de Chams
- Voirie du village d'Ancette
- Voirie route de Besseyrette
- Rénovation bâtiments et gîtes au village de St Symphorien
- Aménagement de la place de Chambon le Château

2-2 Rénovation grange ancien presbytère de Chams :

Les devis ont été étudiés par la commission ad hoc, les entreprises retenues pour présentation de la demande de subvention auprès de Gal terres de vie (fonds Leader) et le Département sont : FASTE'WOOD, BARRIAL, et la SARL CHARDONNAL et FILS.

2-3 Mise en place prochaine du Transport Villages-Langogne-Villages :

M. le Maire informe l'assemblée de la mise en place, au 01 avril 2022 de la ligne de transport vers Langogne, les mardis (sur la matinée) et vendredis (sur la journée).

Le circuit prévu est le suivant : Langogne-Chams-Ancette-La baraque du Tribe-Chambon le Château- Langogne

2-4 Station de traitement des eaux usées de Verrières :

Mme Gardes Saint Paul signale que suite à des pacages prolongés de chevaux aux abords de la station de verrières, la clôture est endommagée et l'environnement dégradé.

Elle souhaite qu'un courrier soit adressé au propriétaire des animaux afin de lui signaler les dégâts occasionnés.

2-5 Petit pont – village d'Ancette :

Mme Gardes saint Paul signale qu'il y a un embâcle dû à des arbres et des branches sous le petit pont dans le village d'Ancette.

2-6 Incivilités :

Mme Gardes saint Paul signale que des incivilités ont été constatées aux abords de la salle des fêtes de Saint Symphorien lors de l'après-midi théâtre du dimanche 24 octobre 2021.